

Affaire Snowden : la France reste muette

Il faut créer un mode de régulation mondiale informatique et libertés

Philippe Boucher

Conseiller d'Etat honoraire

Louis Joinet

Expert indépendant auprès du Comité des droits de l'homme de l'ONU

Philippe Lemoine

Président du Forum d'action modernités

Il y a trente-cinq ans, la France a été l'un des premiers pays au monde à se doter d'une loi Informatique et libertés. Serait-il possible qu'elle reste sans réaction, muette face au scandale que constitue le système Prism d'espionnage des transactions Internet par les agences américaines ? Et sans voix face à la manière dont est traité ce lanceur d'alertes qu'est Edward Snowden ?

Il y a plus de trente-cinq ans, nous sommes de ceux qui ont lancé le débat sur « Safari ou la chasse aux Français » (*Le Monde* du 21 mars 1974) : l'un de nous était journaliste, le second magistrat, et le troisième chercheur en informatique et en sciences sociales. Pour nous, l'interconnexion généralisée des fichiers, liée à une extension massive de l'informatique dans toutes les dimensions de la vie quotidienne, pourrait déboucher sur un totalitarisme tel qu'il effacerait peu à peu le goût même de la liberté. Notre cri d'alarme fut à l'origine d'un débat d'où résulta la loi du 6 janvier 1978.

Que révèle le scandale Prism, si ce n'est la justesse de ces craintes, en pire ? Il y a trois aspects. Le premier, c'est l'utilisation de la technologie pour combattre l'ennemi du moment (le terrorisme), en traquant les plus infimes détails de la vie privée (relations, conversations, centres d'intérêt, déplacements) pour cerner les opinions de ceux qui, aux yeux de ces espions légaux aux Etats-Unis, pourraient passer à l'acte.

Le second aspect, c'est l'absence de règles claires dans l'exercice de ce pouvoir, avec des actes juridiques comme le Patriot Act conçus dans l'émotion qui suivit la destruction des deux tours de Manhattan en 2001. Ils ne précisent ni lesquels des 100 000 agents de l'Agence de sécurité nationale (NSA) ont accès à telle ou telle catégorie d'information, ni sous le contrôle de qui ces fichages sont réalisés, ni au travers de quels mécanismes des échanges de données seront effectués avec des services secrets étrangers.

Le troisième aspect est la brutalité aveugle et maladroite avec laquelle le gouvernement américain a réagi aux informations de M. Snowden : c'est un traître, pas un lanceur d'alertes ; aucun pays ne peut lui accorder de droit d'asile s'il veut rester un ami des Etats-Unis ; il faut d'urgence fermer les services de messagerie cryptée que M. Snowden aurait utilisés pour entrer en contact avec les militants des droits de l'homme susceptibles de le défendre.

Mais que veut dire cette hystérie ? Lorsque Julian Assange engageait l'opération WikiLeaks, il mettait sur la place publique des données diplomatiques parfois personnelles qui auraient pu mettre en danger la sécurité de certains. Mais, ici, qu'est-ce qui a été révélé ? Un ancien agent a confirmé des soupçons, donné

une idée des volumétries, souligné le double jeu des services secrets européens. Est-ce là le crime ? A moins que ce ne soit d'avoir mis en cause la coopération que Prism met en œuvre avec nos sympathiques compagnons numériques : Google, Twitter, Facebook, etc. ? En tout cas, les patrons de ces géants se sont empressés de se dédouaner et de demander une révision du Patriot Act pour qu'il y ait plus de transparence ! Les a-t-on poursuivis pour trahison devant l'ennemi ?

L'attitude de l'administration Obama est d'autant plus incompréhensible qu'il y a peu de temps encore Hillary Clinton se faisait l'avocat d'un *soft power* passant par l'accès des militants de la démocratie à des logiciels de mailing cryptés : c'était au moment du « printemps arabe »... Paille dans les yeux des uns, poutre dans ceux des autres ? C'est vrai qu'il n'est pas facile de défendre un usage humain de la technologie quand on promeut en même temps l'usage massif des drones, ces capteurs automatiques d'informations qui survolent, espionnent, passent à l'acte et tuent, quand on le leur commande !

Certes, mais est-ce le moment de jouer à la belle âme quand on doit combattre le terrorisme ? Les responsabilités qui pèsent sur Barack Obama sont énormes, mais pense-t-on que le terroriste sera plus facile à éradiquer quand on aura banalisé les drones et l'espionnage Internet ? On a pu dire que M. Obama avait été élu président des Etats-Unis car il avait su transformer ses contradictions en un espace de tension où se reconnaissait le pays. A l'échelle mondiale, le même homme ne perd-il pas la légitimité que lui aurait procurée une attitude équilibrée entre ces deux risques jumeaux que sont le fichage banalisé et le terrorisme généralisé ?

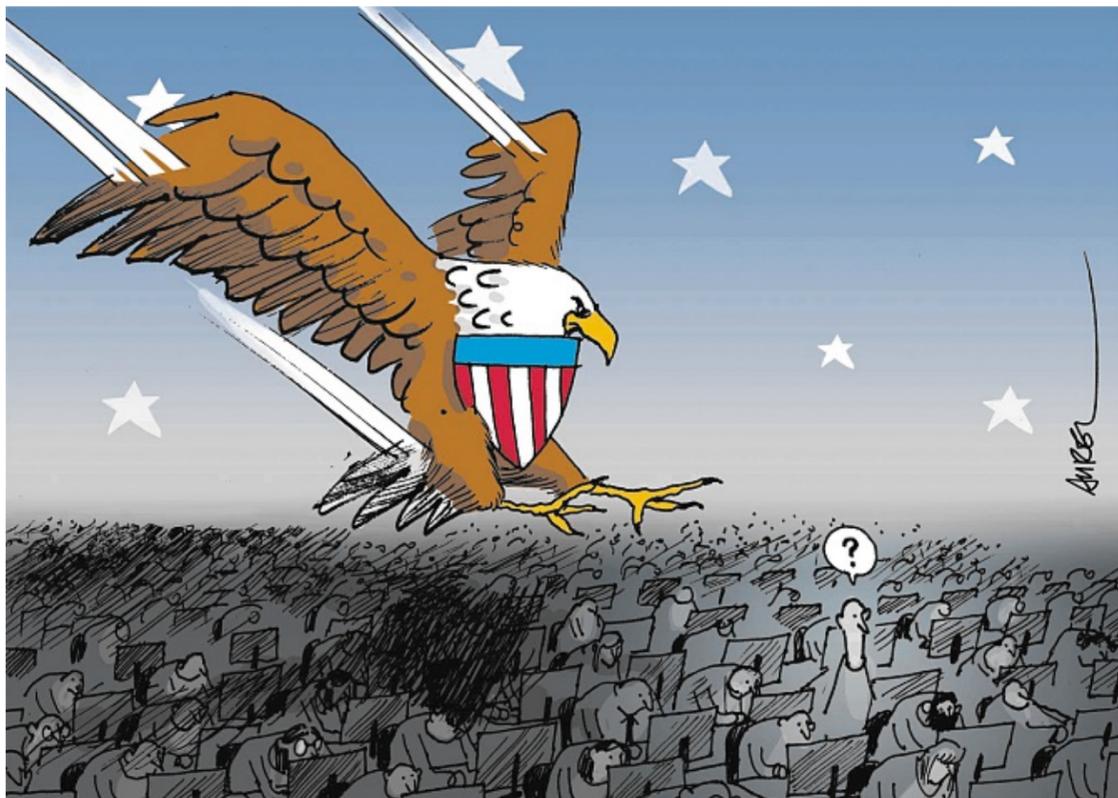
La diplomatie française doit promouvoir des solutions permettant à tous les démocrates de communiquer par des moyens sûrs

Face à cette absence de justice et de leadership, la France doit prendre une initiative. Il faut d'abord que la France d'Hugo et de Zola pose le débat : mais, au fond, dites-nous clairement ce qu'Edward Snowden a fait de mal ! Car, s'il y a quelque chose de caché, qu'on le dise ! Et, sinon, qu'on ne se laisse pas museler par le petit jeu de barbichette de ce qu'auraient pu faire nos propres officines ! S'il n'y a rien, qu'on rende à M. Snowden son honneur, et qu'on reconnaisse son mérite.

Ensuite, la diplomatie française doit promouvoir, en liaison avec nos instituts de recherche et nos spécialistes en cryptologie qui sont au plus haut niveau mondial, des solutions sécurisées et loyales permettant à tous les démocrates du monde de communiquer par des moyens sûrs qui résistent à la curiosité obscène des bureaucraties de l'espionnage Internet.

Enfin, il est temps d'engager une initiative de grande ampleur pour que s'élabore une charte mondiale Informatique et libertés. Ne nous recroquevillons pas sur l'Europe comme seul îlot de droit. Il faut mettre dans le coup l'Amérique, l'Asie, l'Afrique et l'Océanie ! Certes, nous partons de très loin, et les sensibilités ne sont pas les mêmes. Mais qui dit qu'une initiative claire et audacieuse ne verrait pas se lever des forces favorables, y compris de là où on ne les attend pas ? ■

Antiterrorisme par Aurel



Les Allemands ont raison de s'indigner contre la NSA

La confiance dans l'Etat n'empêche pas la vigilance

Harald Welzer

Sociologue

En 1987, le gouvernement fédéral allemand a lancé un recensement de sa population. Ce questionnaire devait être rempli sur le pas de la porte, ce qui demandait du personnel mais était un gage de fiabilité. Ce recensement déclencha une forte vague de protestations : on y vit un danger contre les libertés et une ingérence de l'Etat dans la vie privée. Finalement, le recensement fut réalisé de façon anonyme.

Aujourd'hui, n'importe quel usager de téléphone mobile ou d'Internet révèle plus de choses sur sa vie privée que ce que cherchait à enregistrer ce recensement. Si en plus on a décidé de faire partie de ce qui est faussement appelé un réseau social, on n'en finit pas de donner des informations sur ses contacts, amis, identités, préférences et répugnances.

Et le Net a une mémoire absolue : il n'oublie rien, personne, jamais. Quand on considère les choses sous cet angle, il peut paraître étonnant que les Allemands se soient cabrés face à un recensement qui n'avait rien d'outrancier, alors qu'ils ne bougent pas le petit doigt quand n'importe qui peut désormais tout savoir sur n'importe qui.

Le phénomène s'appelle : *shifting baselines* (déplacement des repères). Les gens modifient leur perception des choses au fur et à mesure des changements qui les environnent. Mais ces *shifting baselines* opèrent en douceur, sans qu'on s'en aperçoive. Se pourrait-il alors que les Allemands se considèrent comme sensibles sur les données personnelles, comme en 1987, alors qu'ils ne sont pas mieux lotis que les Français ou les Américains ?

On serait porté à le croire, en voyant le remue-ménage déclenché en Allemagne par l'affaire Snowden et la publication de données enregistrées par les services secrets. Car ce débat est, d'un côté, marqué par une indignation face au fait que l'Agence de sécurité nationale américaine (NSA), service secret étranger œuvrant en coopération avec les services secrets allemands, recherche tout ce qu'on peut chercher sur les citoyens d'un pays, alors que ces derniers ne s'indignent pas quand on pille tout ce qui passe par la fibre optique et que s'intensifie la coopération avec des sociétés privées comme Google ou Facebook.

De l'autre, on ne se scandalise pas d'avoir livré à ces pieuvres informatiques les données qui sont croisées avec celles des services secrets.

Ce comportement étrange s'explique en considérant l'histoire allemande, où services secrets et polices ont pu laisser libre cours à leurs agissements répressifs. Sous le régime nazi, c'est surtout la Gestapo, la police secrète d'Etat, qui a développé tout un arsenal pour persécuter ceux qui ne correspondaient pas au moule imposé, et qui étaient qualifiés d'« étrangers à la communauté », comme les juifs ; toutes les informations ainsi recueillies étaient recoupées et ne laissaient guère de chance à ceux qui étaient recherchés ou persécutés.

En République démocratique allemande (RDA), il y avait le ministère pour la sécurité d'Etat, plus connu sous le nom de Stasi, système de surveillance total qui, une fois de plus, misait sur la coopération d'une masse d'informateurs qui donnaient des renseignements sur tout le monde. La Stasi

finit pourtant par être prise à son propre piège, récoltant trop d'informations par rapport à ce qu'elle pouvait traiter, paralysée en fin de compte par l'excellence même de son fonctionnement. Que faire des milliers de traces olfactives récupérées sur des bouts de vêtements de suspects au régime et conservées dans des bocaux ? Même la Stasi l'ignorait sans doute.

La même chose pourrait se passer avec la NSA et les services secrets, dont le personnel plutôt intelligent manque de l'imagination nécessaire pour parvenir à traiter ces montagnes d'informations.

Quoi qu'il en soit, cette grande sensibilité dont font preuve les Allemands chaque fois qu'il s'agit de surveillance peut s'expliquer par cette double expérience totalitaire qu'a marqué leur histoire et où la distinction entre ami et ennemi était devenue floue. Que ce soit sous le III^e Reich ou en RDA, on ne pouvait jamais être sûr qu'un parent, un collègue, un ami, ne soit pas un agent travaillant d'une façon ou d'une autre pour le compte du régime.

Cette mise à mal de l'intégrité sociale est l'essence même du pouvoir totalitaire et les traces laissées par l'histoire sont encore vivaces dans les consciences allemandes. Dans les deux dictatures, c'est la dissolution de la séparation des pouvoirs qui a permis la répression radicale menée par ces régimes et dont on retrouve maintenant l'écho, comme expérience historique négative, dans toute discussion ayant trait à la sécurité. Cette crainte est sans doute justifiée quand on voit que, dans le scandale de la NSA, le problème le plus grave est l'absence d'une stricte logique constitutionnelle qui permet la coopération entre des acteurs relevant du privé et d'autres de la fonction publique.

La crainte des Allemands face à un système de surveillance sans garde-fou juridique est une peur rationnelle

La crainte des Allemands face à un système de surveillance sans garde-fou juridique ni limitation est une peur rationnelle, et si l'histoire peut avoir valeur d'expérience, c'est quand même bien ici. Croire en même temps qu'il serait impossible à des organismes privés ou d'Etat de saisir tout ce qui peut être saisi témoigne inversement d'une naïveté stupéfiante, au même titre que l'ingénuité irrationnelle qui fait croire qu'il ne peut rien nous arriver si nous n'avons rien à cacher. Or la libre disponibilité de données ressortissant au domaine privé est la base de ces tentations totalitaires inhérentes à tout système de services secrets comme à tout service de collectes commerciales de données.

Il serait souhaitable que, même dans d'autres pays européens, l'on puisse voir s'installer un plus large débat sur les risques entraînés par cette folle tendance à vouloir tout surveiller par la collecte d'informations, en l'absence de tout encadrement constitutionnel et juridique. On n'est pas obligé pour autant de partager la confiance qu'ont les Allemands en leur Etat, et qui leur fait croire que les choses sont en ordre si l'Etat garantit que les données et les informations sont traitées comme il se doit. ■

(Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses)

Sur Lemonde.fr retrouvez l'intégralité de ce texte

RECTIFICATIFS

► **Ecrivains en Orient extrême** Dans « Marguerite Duras à Sadec » (*Le Monde* daté 15 août), nous avons malencontreusement coupé la citation tirée de la biographie de Laure Adler. Il fallait lire : « Elle deteste qu'on dise d'elle qu'elle écrit des livres où on raconte des histoires. Car écrire, c'est même le contraire de raconter des histoires. Or les lecteurs ont pris L'Amant pour argent comptant. Emportée par la gloire, Marguerite a laissé faire. D'abord, elle s'est timidement défendue, se battant sur le terrain de la construction du roman, de l'enchevêtrement des récits, a répété que L'Amant était une fiction et non un récit autobiographique, puis elle a abandonné et a accepté de se souvenir d'elle, jeune fille de 15 ans qui, un jour, sur un bac en Indochine, dans une grande automobile noire... » Par ailleurs, Java n'est pas la plus grande île d'Indonésie, contrairement à ce qui est écrit dans l'article consacré à « Arthur Rimbaud à Java » (*Le Monde* daté 18 août).